

11 septembre 2007



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE
W A L L O N I E | B R U X E L L E S

Installation des 330 membres effectifs
de 26 instances d'avis du secteur
culturel de la Communauté française

**Allocution de Fadila Laanan,
ministre de la Culture
et de l'Audiovisuel
de la Communauté française**

Mardi 11 septembre 2007 – 15 h – Théâtre Marni

Contact:

Pascal Sac

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/213.17.00

Direct : +32/(0)2/213.17.48

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : pascal.sac@cfwb.be

Internet : www.laanan.cfwb.be

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Enfin ! Nous y sommes arrivés. La réforme des instances d'avis, telle que Rudy Demotte d'abord, et moi-même ensuite, l'avons voulue, était une opération complexe, tant au niveau législatif qu'au niveau des enjeux culturels. C'est la raison pour laquelle nombre de membres des anciennes commissions ont poursuivi leur mandat beaucoup plus longtemps qu'ils ne l'auraient souhaité, plus longtemps qu'une saine rotation ne l'aurait exigé. Je tiens d'ailleurs à saluer l'engagement et le sens du devoir de tous ceux qui ont permis de couvrir cette période délicate.

Vous voilà à présent et j'en suis ravie. Au total, quelque 330 membres effectifs réunis à l'occasion du renouvellement de 26 instances d'avis du secteur culture. J'avoue être impressionnée à l'idée que, tous, vous m'apporterez le meilleur de vous-mêmes au bénéfice de l'intérêt général. Et je vous en remercie déjà vivement.

Vous le savez, participer aux instances d'avis ne vous apporte aucun bénéfice professionnel personnel, pas plus que d'avantages matériels. Certes, les débats prospectifs entre professionnels, les discussions sur les orientations à prendre, les choix à poser pour assurer le meilleur développement d'un secteur culturel ou artistique sont passionnants. Les instances sont aussi de bons lieux d'observation des évolutions en cours, des courants qui marquent le paysage culturel en Communauté française. J'espère donc que vous aurez ce plaisir de connaître de telles réflexions animées.

Je me félicite de pouvoir compter sur votre expertise, votre clairvoyance et votre loyauté pour m'assister dans ma fonction. Les instances d'avis existaient bien avant que la loi dite du « Pacte Culturel » n'en généralise l'obligation. Vous prenez aujourd'hui place dans cette longue lignée de sages, conseillers du Ministre de la Culture, et je vous en remercie.

Pour la première fois cependant, ces mandats sont dévolus suite à un appel public à candidatures. Nous avons délibérément ouvert le jeu. Nous voulions travailler en pleine transparence et dépolitiser ces mandats.

Pour respecter le prescrit du Pacte culturel, les quatre partis démocratiques conservent tous un mandat dans chaque instance. Les autres mandats étant confiés à des experts, des professionnels, des représentants d'organisations professionnelles agréées et des usagers, voire des autorités publiques, communales ou provinciales, lorsqu'elles sont liées à la cause. Cette réforme constitue assurément une petite révolution. J'en veux pour preuve les très rares lettres de recommandation qui me sont parvenues et -comble des combles, vous allez sourire - quasiment les seuls postes à ne pas être pourvus sont les mandats attribués aux partis politiques ! Un appel complémentaire va me permettre de combler cette lacune, qui ne vous empêchera toutefois pas de travailler.

Près de 1.000 candidatures ont été déposées, comparées puis sélectionnées par mon administration et mon cabinet. La logique retenue visait à constituer des équipes représentatives des différentes catégories professionnelles, des

différents courants, des différentes approches à l'œuvre dans vos domaines respectifs. J'ai tenu à ce que chaque instance soit qualitativement un microcosme, riche par sa diversité et par les énergies qu'il réunit.

Des anciens ont accepté de poursuivre le travail entrepris. Ils assureront la continuité. Mais il y a aussi beaucoup de personnalités nouvelles qui les ont rejoints.

Vous partagerez avec moi désormais la lourde responsabilité de la prise de décision. Votre mandat consiste à me donner des avis et même s'il revient au ministre de décider à la fin, ces avis sont importants. Sachez cependant que dans la majorité des cas, lorsque vos propositions n'excèdent pas les limites budgétaires, je me rallie à vos appréciations. La confiance que je vous accorde justifie que je puisse vous demander à mon tour de rendre, en conscience, les avis les plus éclairés possibles.

Il n'est pas rare, prétexte ou non, que des professionnels se plaignent auprès de moi ou même publiquement de conflits d'intérêts. J'ai pris à cet égard des mesures très strictes, à la fois dans les textes légaux relatifs aux instances –vous les trouverez dans la farde qui vous a été remise à l'entrée- et dans le projet de règlement d'ordre intérieur de chaque instance que vous aurez à peaufiner et que le gouvernement adoptera ensuite. Il vous sera demandé, par exemple, cela me semble d'ailleurs tomber sous le sens, de vous abstraire de tout débat qui vous concerne directement ou indirectement. Je demande aux présidents que vous me proposerez et aux secrétaires (les fonctionnaires en charge du secteur qui vous assisteront dans votre travail) d'être extrêmement stricts dans le respect de la loi. Il y va de notre légitimité à tous. Et de la confiance que les professionnels de la culture auront dans les différentes instances qui participent à la décision politique.

Pour cette raison, dans la mesure du possible, je vous conseille de me proposer un candidat président qui ne soit pas directement partie liée à la cause, de manière à ce qu'il puisse avoir un recul suffisant pour arbitrer vos travaux.

Je mesure l'énorme investissement que votre mandat requiert. Non seulement vous serez confrontés à la lecture de volumineux projets, dossiers, ouvrages selon les instances, mais aussi sollicités d'assister à de nombreux spectacles, rencontres littéraires, vernissages, etc... Il est clair que sans une connaissance large du secteur culturel dans lequel vous vous investissez, il vous est impossible de rendre avis sur les projets. Il n'est pas rare qu'un professionnel s'étonne de l'avis rendu par une commission, dont aucun des membres ne connaît vraiment le travail qu'il développe. Vous comprenez le malaise qu'une telle situation induit, lorsqu'il faut prendre une décision. De manière générale, il est important que je sois saisie d'avis clairement motivés, objectivés sur base des prescrits décrets et d'une jurisprudence que je vous invite à établir ou à confirmer lorsqu'elle existe. Je vous invite à débattre de ces critères et orientations dès vos premières réunions, afin d'entamer votre travail sur des bases solides. L'administration vous remettra le bilan de vos prédécesseurs lorsqu'il existe. Celui-ci en fait état, de même qu'il met en évidence les enjeux et problématiques du secteur.

Il est important, aussi, que vous ayez une vision décloisonnée du paysage culturel de manière à ce que vous pensiez aux synergies à établir pour

rencontrer globalement les objectifs de l'action culturelle publique que je poursuis.

Vous le savez, au début de mon mandat, j'ai initié des Etats Généraux de la Culture. Au cours des nombreuses rencontres organisées, une somme de matériaux ont été collectés, qui constituent, pour moi, pour nous, autant d'enjeux à rencontrer. Au terme de ces Etats Généraux, j'ai pris un ensemble d'engagements concrets et opéré une série de recentrages dans un document intitulé « Priorités culture », qui vous a également été remis. Soyez particulièrement attentifs aux finalités et objectifs prioritaires qui ont été retenus. Et réfléchissez ensemble aux meilleures mesures à prendre pour les concrétiser dans chacun de vos domaines.

La refondation de la culture demandée par les professionnels de la culture – souvenez-vous de l'appel à la Bellone en mai 2004 – prend appui sur une conviction personnelle forte du rôle de la culture dans la société.

La culture, partout dans le monde, est ce grain de sable dans le système qui toujours le remet en question et nous remet en question.

Elle est recherche de sens et outil d'expression.

Cette culture de la démocratie, de la solidarité, de la liberté et de l'émancipation, je veux lui donner un maximum de moyens pour se développer. Pour que tous aient la curiosité et l'envie d'y avoir accès et d'y participer.

Que sommes-nous prêts à modifier, chacun, pour garantir davantage la diversité culturelle ? Cet enjeu est pour moi capital, non seulement en raison de la globalisation, mais aussi en raison de la multiculturalité de notre société. Recherchons de nouvelles formules. Soyons ouverts à la diversité des langages et des esthétiques, aux nouveaux modes de rapport aux publics, aux nouveaux modes d'action sociale, y compris ceux qui, au premier abord, nous dérangent.

Bien des personnes sont persuadées que la Ministre de la Culture dispose du pouvoir de décider, seule, des évolutions du paysage culturel. Heureusement, cette vision des choses ne correspond pas à la réalité et la mise en œuvre de politiques culturelles cohérentes résulte d'un important travail d'équipe. Cette équipe, c'est vous ! Vous qui, par votre réflexion et votre expérience, vos propositions et souvent vos audaces, allez contribuer à la construction du paysage culturel de demain.

Puisse ce paysage rester bigarré, intelligent, parfois impertinent.

Je vous remercie infiniment d'avoir accepté de me donner un peu de votre temps car, sans vous et sans mon administration, que je remercie également, je n'arriverais pas à appréhender complètement tous les enjeux auxquels la culture est confrontée aujourd'hui !

L'Observatoire des politiques culturelles (et, bientôt j'espère, le Conseil général des politiques culturelles) ainsi que mon administration (représentée ici, à son plus haut niveau, en la personne d'Henry Ingberg, son secrétaire général, et de Christine Guillaume, la directrice générale de la culture) sont là, également, pour vous assister dans vos travaux.

Ma porte sera toujours ouverte pour vous. Merci encore de votre collaboration éclairée.

Fadila LAANAN